

SUJET* : Traiter une demande de garantie de signature (Medallion STAMP) pour **transfert** de certificat de valeurs mobilières immatriculé

Tous les employés en contact avec **le membre** doivent connaître ce processus afin de pouvoir guider le membre vers un conseiller - finances personnelles ou le planificateur financier ou un gestionnaire, qui devra:

- comprendre les besoins actuels **du membre**;
- offrir une garantie de signature **au membre** par le biais de Valeurs mobilières Desjardins. Comme le signataire n'est pas un client de Valeurs mobilières Desjardins mais un membre de la caisse, cette dernière devra confirmer à Valeurs mobilières Desjardins que le signataire est dûment autorisé à effectuer la transaction.
- détecter des opportunités d'affaires.

Intrant Demande d'obtention d'une garantie de signature

Un nouveau service est offert aux **membres** détenteurs de certificats de valeurs mobilières (actions, obligations) et qui souhaitent en effectuer le transfert ou accepter une offre publique d'achat (OPA), sans l'intermédiaire d'un courtier. Dans la majorité des cas, ce service est requis par le responsable d'une liquidation successorale. Pour que l'agent de transfert (ex.: Computershare, CIBC Melon, etc.) puisse effectuer la transaction, il exigera que la signature du détenteur apposée sur le certificat ou la procuration soit garantie par l'apposition d'un timbre de signature reconnu, le plus souvent le «Medallion STAMP», «STAMP» signifiant «Securities Transfert Agents Medallion Program».

Une entente a été prise avec Valeurs mobilières Desjardins qui est dûment autorisée à apposer le «Medallion» et l'utilise couramment pour les transactions de ses propres clients. En vertu de cette entente, Valeurs mobilières Desjardins apposera, sur demande de la caisse, le tampon «Medallion Stamp» selon le processus (activités et procédures) établi. Actuellement, Valeurs mobilières Desjardins offre ce service, sans frais, aux caisses.

Extrant Garantie de signature pour un certificat immatriculé: L'employé doit remettre au membre la procuration (dans certains cas, le certificat) comportant la garantie de signature exigée par l'agent de transfert.

Outils	Documentation de référence
Formulaires	
Procuration irrévocable pour transfert de valeurs mobilières (CF-01255-072)	GD-0123-88
Version anglaise à venir	
Autres outils	
Modèle de lettre «Demande de garantie de signature Medallion STAMP»	Modèle ci-joint (voir sujet 5.4)

Procédures Le détenteur d'un certificat immatriculé (le «détenteur») doit obligatoirement être membre de la caisse pour répondre aux exigences de sécurité et d'assurance. Comme la caisse est responsable de l'authentification de la signature, il est primordial de bien connaître et d'identifier le signataire. Ce service est offert aux membres seulement.

1. Comprendre les besoins actuels

1.1 Connaître les intentions du membre en relation avec le transfert des certificats.

2. Comprendre les besoins de placements éventuels

Analyser la situation, les intérêts personnels et les besoins en matière de placement afin de détecter des opportunités de développement d'affaires ou de rapatriement d'avoirs au sein de Desjardins.

2.1 Du cédant (le membre qui fait la cession): Une demande de garantie de signature peut entraîner une modification dans le portefeuille du membre ou dans sa situation financière. Une révision de sa diversification de portefeuille ou une planification financière pourra lui être offerte, favorisant ainsi la relation d'affaires entre ce dernier et Desjardins.

2.2 Du cessionnaire (la personne à qui la cession a été faite): Ce service devient une opportunité de sollicitation et possiblement de rapatriement d'épargnes, puisque sa situation financière sera vraisemblablement bonifiée. Ceci représente une occasion additionnelle pour lui offrir des produits et services, comme par exemple une planification financière.

3. Vérifier la conformité de la signature (identité du signataire et pouvoir de signer)

3.1 S'assurer que le membre est dûment autorisé à signer la procuration pour transfert.

Si le certificat est immatriculé au nom d'une société, corporation, club d'investissement, fiducie, d'une personne décédée, d'une personne sous tutelle ou curatelle, etc., veuillez COMMUNIQUER avec un représentant du Service aux caisses de Valeurs mobilières Desjardins (option 2 - Référence / Disnat) en composant le (514) 842-0678 ou le 1 800 363-7528 pour connaître les documents à fournir et autres particularités nécessaires au transfert.

3.2 Vérifier, auprès de Valeurs mobilières Desjardins, les points suivants:

- la valeur marchande du certificat en cause afin d'évaluer le potentiel à développer et aux fins d'assurance dans le cas où le certificat a déjà été endossé par le membre et qu'il doit être envoyé à Valeurs mobilières Desjardins;
- si le titre est négocié sur une bourse reconnue (ex.: Toronto, New-York). Dans la négative, Valeurs mobilières Desjardins pourra refuser d'apposer la garantie de signature.

3.3 Vérifier si le certificat a été endossé

Si le certificat n'a pas déjà été endossé par le membre, lire la note suivante et poursuivre avec l'étape 4.

NOTE IMPORTANTE: Veuillez utiliser le formulaire de procuration et ne pas faire endosser le certificat. Ce formulaire remplace l'endos du certificat. Son utilisation permet d'éviter d'expédier l'original du certificat à Valeurs mobilières Desjardins et de s'exposer à des risques de perte. Après en avoir pris une photocopie, **LES CERTIFICATS DOIVENT ÊTRE REMIS AU MEMBRE ET NON CONSERVÉS À LA CAISSE.**

Si le certificat a déjà été endossé par le membre, lire la note suivante et poursuivre avec l'étape 5. Sinon, poursuivre avec l'étape 4.

NOTE: Il faut obligatoirement faire apposer la garantie de signature de Valeurs mobilières Desjardins sur le certificat original. Le formulaire de procuration ne doit pas être utilisé. Dans ce cas, pour des raisons d'assurance, le certificat devra obligatoirement être expédié à Valeurs mobilières Desjardins par messagerie comportant des signatures (ex.: Purolator) et des preuves devront être conservées par la caisse (envoi et réception du colis). On recommande que la caisse assume les frais de messagerie.

La caisse assume l'entière responsabilité de l'envoi de certificat et les frais de messagerie s'y rattachant. En cas de perte ou de vol, le contrat d'assurance globale de la caisse s'applique. Toutefois, le montant d'assurance se limite à 100 000 \$ par jour d'envoi. Pour tout envoi supérieur à ce montant, vous devez communiquer avec Desjardins Assurances générales au 1 800 565-4141.

4. Obtenir la procuration

4.1 Remplir le formulaire «Procuration irrévocable pour transfert de valeurs mobilières».

4.2 Faire signer le formulaire de procuration par le membre. Il doit être présent à la caisse pour signer le formulaire.

5. Procéder à l'authentification de la signature (membre ou représentant autorisé)

5.1 S'assurer de l'authenticité de la signature apposée sur la procuration ou le certificat (s'il est déjà endossé) avec la signature apparaissant sur une carte d'identité reconnue avec photo.

5.2 Vérifier, le cas échéant, que le signataire est dûment autorisé à représenter le détenteur d'un certificat immatriculé à l'aide des documents pertinents au transfert, tel qu'il vous sera spécifié par Valeurs mobilières Desjardins (procuration, déclaration de transmission par décès, etc.).

5.3 Valider certaines informations personnelles afin de confirmer l'identité du membre, à l'aide du Dossier Desjardins particulier et/ou Profil financier.

5.4 Signer la lettre «Demande de garantie de signature Medallion STAMP».

6. Proposer au membre de revoir son portefeuille de placement

6.1 Proposer au membre de revoir son profil d'investisseur et de faire une diversification de portefeuille.

6.2 Si le cessionnaire est membre à la caisse, créer une opportunité de sollicitation dans l'application Profil relationnel.

6.3 Consigner l'information dans les Commentaires généraux de l'application Profil relationnel.

7. Demander la garantie de signature à Valeurs mobilières Desjardins

7.1 Expédier les documents suivants:

- Formulaire de procuration pour transfert de valeurs mobilières rempli et signé par le membre.
- Photocopie du certificat d'action(s) ou obligation(s).

Note: L'original du certificat est toujours conservé par le membre sauf s'il est déjà endossé (voir le point 3.3).

- Lettre «Demande de garantie de signature Medallion STAMP» signée soit par le planificateur financier ou le conseiller - finances personnelles ou un gestionnaire de la caisse.
- Documents pertinents, lorsque la signature est apposée soit par le planificateur financier ou le conseiller - finances personnelles ou un gestionnaire de la caisse, tel qu'il vous sera spécifié par Valeurs mobilières Desjardins.
- Conserver une copie du ou des documents dans un dossier temporaire jusqu'au retour des documents de signature de Valeurs mobilières Desjardins.
- Expédier les documents à Valeurs mobilières Desjardins par courrier interne, en prenant soin d'inscrire sur l'enveloppe «Garantie de signature».

Note: Dans le cadre de la présente procédure, ne jamais expédier l'original d'un certificat par courrier interne, et ce en raison des exigences de l'assureur (voir le point 3.3).

Adresse:

Service aux caisses de Valeurs mobilières Desjardins
1170 rue Peel, bureau 105, Montréal
(Québec) H3B 0A9
Att. «Garantie de signature»

8. Remettre le(s) document(s) au membre

8.1 Remettre le(s) document(s) au membre en main propre.

Dans le cas où la caisse lui remet un certificat endossé, elle prendra soin d'obtenir une preuve de livraison à cet effet et devra inscrire sur la photocopie déjà endossée la mention suivante: «J'accuse réception de l'original de ce document», signer et dater.

Soutien Pour toute demande d'information, se référer au Service aux caisses de Valeurs mobilières Desjardins (option 2 - Référence / Disnat) en composant le (514) 842-0678 ou le 1 800 363-7528.



Desjardins

Ville, le _____.

Service aux caisses de Valeurs mobilières Desjardins
1170, rue Peel, bureau 105
Montréal (Québec) H3B 0A9

Att. «Garantie de signature»

Objet : Demande de garantie de signature Medallion STAMP

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons confirmer que _____ est membre de la
Caisse Populaire _____.

Nous certifions que la signature du membre est authentique et qu'il est dûment autorisé à signer
la procuration pour transfert ou le certificat, le cas échéant.

Nous vous demandons d'apposer le «Medallion STAMP» sur cette signature et nous vous
dégageons de toute responsabilité à cet égard.

Veuillez nous confirmer la réception de la présente et nous retourner les documents dès qu'ils
auront été traités. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le (la) soussigné(e).

Signature d'une personne autorisée de la caisse
(planificateur financier, conseiller, gestionnaire).

Coordonnées de la caisse et de la personne autorisée.

P.J.